

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA
PRESIDENTE**

DECISION N°DP2024_CP_BG 2024/032

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – BROYAGE DE DECHETS VERTS

La Présidente de la CCVUSP,

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2023/176 du 16 novembre 2023 et n°2024/71 du 28 mai 2024, par lesquelles le Conseil communautaire a chargé Madame la Présidente, par délégation « *de prendre, en matière de commande publique, toute décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 90 000 € H.T lorsque les crédits sont inscrits au budget* » ;

VU Les obligations réglementaires liées à l'exploitation d'une installation classée ICPE du code des Arrêté du 26 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2710-2 ;

CONSIDERANT que le broyeur de la déchetterie est hors service et ne pourra pas être réparé faute de trouver les pièces nécessaires, le fabricant n'existant plus ;

CONSIDERANT les végétaux à traiter sur site évalués à 3 300 m³ et 1 500 tonnes ;

CONSIDERANT la consultation menée auprès de plusieurs entreprises pour la prestation de broyage :

Prestataires	Localisation	Maille de broyage	Montant HT
Arboriste du Sud	Lançon de Provence	50 mm	37 600.00 €
Recytec	Gap	80 mm	44 750.00 €
04 Recyclage	St Auban	0 - 80 mm	43 500.00 €

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget, art 611, service 011 ;

VU l'avis consultatif favorable de la commission Environnement réunie le 20 septembre 2024 ;

DECIDE

- **D'attribuer** la prestation de broyage à l'entreprise : **Arboriste du Sud** pour un montant de **37 600 € HT**
- **De signer** tous les documents afférents à la bonne exécution de cette décision

Pièces jointes à la présente décision : 1 lettre de commande + 1 devis

La Présidente s'engage à informer de cette décision les membres du conseil communautaire en exercice et d'en rendre régulièrement compte lors de la prochaine réunion de l'organe délibérant.

Fait à Barcelonnette,
Le 26 septembre 2024

La Présidente,
Madame Elisabeth JACQUES.

